

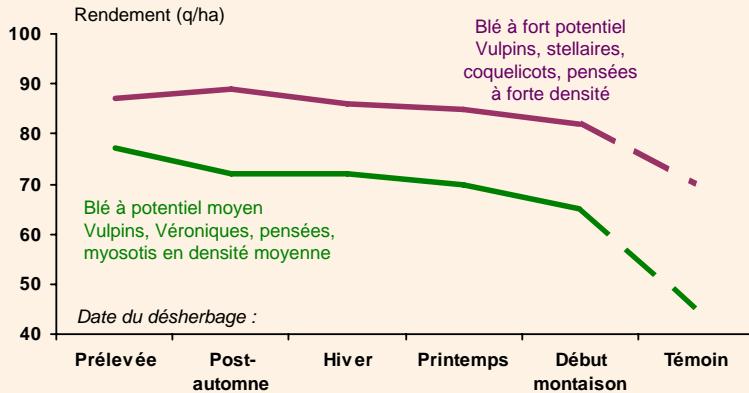
## DESHERBAGE PRECOCE DESHERBAGE RENTABLE

### Pourquoi CELTIC® ?

Les semis s'avancent vite et nul doute qu'avec les conditions météo actuelles (douceur et humidité) que les mauvaises herbes vont lever aussi vite que les céréales, dans ce contexte investir dans un désherbant d'automne c'est l'assurance d'un investissement gagnant, car CELTIC® sur céréales, c'est :

- ⇒ un spectre anti-dicotylédones large, doublé d'un effet graminicide (+vulpin;+pâturin;+agrotis)
- ⇒ la polyvalence pré-semis ou post-precoce sur Blé et sur Orge
- ⇒ un mode d'action différent des fops, des sulfonylurées, des urées, pour une meilleure gestion des résistances

### Désherbage d'automne : un investissement rentable



Source : Arvalis – Institut du végétal

⇒ Gain jusqu'à 10 quintaux par hectare pour des parcelles très sales par rapport à un désherbage de printemps.

⇒ Réduction de la concurrence précoce des adventices (éléments nutritifs, eau) et préservation du potentiel de la culture (bon tallage).

### Comment utiliser CELTIC® sur Blé et Orge d'Hiver ?

#### Période d'utilisation :

Automne en post-semis pré-levée ou post-levée précoce



#### En Association : Celtic® 2L à 2,5L avec l'Isoproturon; le Chlortoluron ; les Foliaires ou le Flupyrifluron

graminées + dicots  
avec :

- ✗ IPU (vulpin)
- ✗ CTU (ray-grass)
- ✗ antigraminées foliaires
- ✗ produits à base flupyrifluron-méthyl

CELTIC® + IPU* : 2-2.5 L/ha + 2 à 2.4 L/ha en prélevée ou à partir de 2 feuilles de la culture		CELTIC® + CTU * : 2-2.5 L/ha + 3 à 3.6 L/ha en prélevée ou à partir de 2 feuilles de la culture	
vulpin	■	vulpin	■
agrostis	■	agrostis	■
pâturins	■	pâturins	■
alchémille	■	alchémille	■
capselle	■	capselle	■
coquelicot	■	coquelicot	■
gaillet	■	gaillet	■
géraniums	■	géraniums	■
pensée	■	séneçon	■
sanve	■	stellaire	■
séneçon	■	véroniques	■
stellaire	■		
véroniques	■		

\*Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**

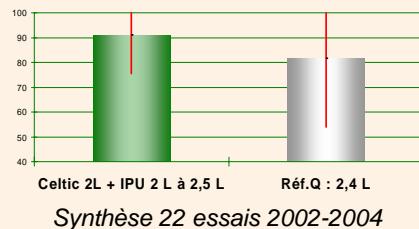


Dès l'automne, placez l'orge et le blé tendre d'hiver et aussi le **blé dur d'hiver, le triticale, et le seigle** sous haute protection

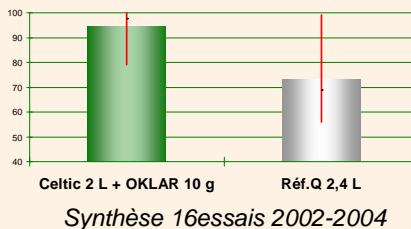
## Pourquoi CELTIC® ? Zoom sur vulpin

### Intérêt complémentaire de CELTIC® sur vulpin

#### ■ En association avec de l'IPU\*



#### ■ En association avec OKLAR®\*



- plus d'efficacité
- plus de régularité
- avec moins d'IPU

- solution sans urée
- en positionnement précoce

## Comment s'utilise CELTIC® ?

### Période d'application :

- En pré-levée ou en post précoce des blés tendres d'hiver et orges d'hiver
- En post-levée précoce des triticales, blés durs d'hiver et seigles

### Seul ou associé ?

- Seul : de 2 L à 2,5 L/ha sur une large flore « dicots » et sur pâturins
- ou Associé \* : de 2 à 2,5 L/ha selon la flore mixte graminées - dicots

Types de mélanges	BTH	OH	céréales secondaires
CELTIC® + IPU ou CTU	X	X	
CELTIC® + Oklar®	X	X	
CELTIC® + AG (fop, sulfo...) + adj	XX*	XX*	en évaluation

\*Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

\*\* Selon homologation du partenaire choisi



## Qu'est-ce que CELTIC® ?

- Composition : 16 g/L de Picolinafen + 320 g/L de Pendiméthaline
- Formulation : SC
- Autorisation de vente n° : 9900340
- Formulation : suspension concentrée (SC)
- dose homologuée : 2,5 L/ha
- usages autorisés : désherbage du blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver et triticale

- **Classement toxicologique** : Xi irritant – N dangereux pour l'environnement – R43 peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau – R50/53 : Très毒ique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Contient de la pendiméthaline - peut déclencher des réactions allergiques
- **Zone non traitée** : 20 mètres (cf. arrêté du 12/09/06)
- **délai de rentrée dans la parcelle** : 48 heures (cf. arrêté du 12/09/06)
- **Délai avant récolte** : 90 jours